



La Ville de Val-de-Reuil, 15.000 habitants, surclassée 20/40.000 habitants, est la plus jeune commune de France et la dernière-née des villes nouvelles. Située dans l'Eure à 100 km de Paris et à 30 km de Rouen, sur l'autoroute A13 et la ligne SNCF qui va de la Gare Saint-Lazare au Havre. Elle est dotée de très importantes infrastructures culturelles (Médiathèque « Le Corbusier », Théâtre de l'Arsenal, Maison de la poésie « La Factorie », Maison des Jeunes et des Associations « Les chalands » ...) et sportives (halle couverte « Jesse Owens », piscine « Alice Millat », complexe sportif « Léo Lagrange »...) et forme un pôle de développement économique parmi les plus dynamiques de Normandie, sans doute le plus important de l'Eure. Bordée à l'ouest par une forêt domaniale, la Forêt de Bord, et à l'est par une zone Natura 2000 le long de la Seine, elle offre à ses habitants et aux salariés un cadre de vie de grande qualité.

Comptant 450 agents (Ville et CCAS), la Ville dispose d'un budget annuel supérieur à 60 millions d'euros.

La Direction Petite Enfance, Restauration, Hygiène et Sécurité (PERHyS) compte 5 structures spécifiques dédiées aux jeunes enfants :

- Le Relais Petite Enfance : Maison de l'enfance
- La crèche des Noés : EAJE de 30 berceaux
- La crèche du Pivollet : EAJE de 55 berceaux
- Le lieu d'accueil Parents/enfants : la Parent'aise.
- La crèche Familiale : 30 berceaux

Le soutien à la parentalité et l'optimisation de l'épanouissement de l'enfant, dès la petite enfance, sont des objectifs du quotidien au sein des structures avec des professionnelles qualifiées.

La crèche familiale de Val-de-Reuil est une structure petite enfance qui allie collectivité et individualité. Elle permet aux professionnels de faire partie d'une équipe tout en accueillant des enfants à domicile.

La ville de Val-de-Reuil emploie 10 assistantes maternelles qui accueillent 30 enfants de 0 à 3 ans.

La Commune de VAL-DE-REUIL recherche un /une :

ASSISTANT MATERNEL POUR LA CRECHE FAMILIALE (H/F)

▪ Enjeux et missions

Rattaché(e) à la Direction de la structure de la crèche familiale, l'assistant(e) maternel(le) a pour missions principales de prendre en charge l'accueil d'enfant à son domicile. Il doit également prendre en charge les soins d'hygiène et de confort des enfants, proposer des activités d'éveil et d'éducation favorisant leur bien-être et leur autonomie. Enfin, il doit assurer l'entretien de l'environnement de l'enfant et des matériels de soins et ludiques.

L'assistant(e) maternel(le) doit également participer à des missions ponctuelles obligatoires telles que les réunions toutes les 6 semaines, le soir après l'accueil des enfants, les journées pédagogiques et les groupes d'analyse des pratiques.

L'intégration au sein de la crèche familiale pourra s'accompagner en cas de besoin d'une immersion en crèche afin d'accompagner l'assistant(e) maternel(le) dans sa prise de fonction.

Vos principales missions sont :

- Vous accueillez à votre domicile les enfants confiés par la structure et leurs familles (3 enfants) dans un espace aménagé et sécurisé selon les normes et agréments fixés par la PMI (de 7h00 à 19h00). Un accueil particulier peut être autorisé à partir de 5h30 et/ou jusqu'à 21h30 et quelques samedis selon la profession des parents. Les repas seront préparés par vos soins. Les parents doivent fournir les couches et le lait premier âge ou le lait maternel.
- Vous participez 3 fois par semaine aux différents regroupements encadrés par le personnel qualifié (Auxiliaire de jardin d'enfant, éducateur sportif, bibliothécaire, infirmière, éveil musical,)
- Vous accueillez les enfants en cas de remplacement pour des congés ou pour des absences imprévues d'une assistante maternelle de la crèche familiale
- Vous devez accueillir l'enfant et sa famille dans une démarche d'aide à la séparation, en créant un espace favorable
- Vous accompagnez l'enfant dans les différents temps de la journée
- Vous prenez en charge les besoins physiques, psychologiques et psycho-affectifs de l'enfant et contribuer à son bien-être
- Vous êtes à l'écoute de l'enfant et savez l'observer pour ajuster son accompagnement en fonction de son besoin et/ou du groupe d'enfants
- Vous verbalisez avec l'enfant afin de le rassurer
- Vous favorisez les relations et interactions entre enfants en préservant son individualité et sa personnalité
- Vous respectez le régime alimentaire de chaque enfant en fonction de son âge, de son développement et d'une pathologie éventuelle
- Vous appliquez et respectez les règles d'hygiène afin de protéger l'enfant et d'éviter les transmissions d'un enfant à un autre
- Vous participez aux tâches ménagères en fonction de l'organisation du service : Nettoyer les tables et les sols après les repas, vider les poubelles et mettre le linge sale dans la corbeille prévue, remplacer et installer la literie des enfants
- Vous créez un espace et aménagez un lieu de vie sécurisant, chaleureux et adapté aux besoins de l'enfant et veiller au bon développement de l'enfant : Prise de constante si nécessaire, peser et mesurer les enfants en fonction du protocole et tenir à jour les registres, repérer les signes de mal-être physiques et/ou psychiques et tenir informés les personnes habilitées (responsable, référent santé, psychologue...)
- Vous apportez une attention particulière à l'enfant malade : Administrer les médicaments à l'enfant en fonction de l'ordonnance visée et de l'autorisation du responsable habilité, surveiller ses constantes et tenir informé le responsable, proposer à l'enfant souffrant un espace adapté
- Vous recueillez et transmettez les informations par oral et par écrit pour garantir une traçabilité dans la continuité des soins et des activités
- Vous participez à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique
- Vous devez participer aux réunions institutionnelles et aux réunions de parents en fonction des protocoles de l'établissement et de la demande du responsable

▪ Profil du candidat

Titulaire d'un agrément d'assistant(e) maternel(le), vous devez maîtriser la psychologie de l'enfant et les étapes du développement psychomoteur de l'enfant.

Les principes fondamentaux liés à la nutrition infantile, les activités éducatives adaptées aux jeunes enfants et les règles d'hygiène et de sécurité associés aux soins à l'enfant sont intégrées dans votre activité professionnelle.

Votre adaptabilité et sens de l'observation vous permettent de répondre au mieux au besoin de l'ensemble de l'enfant tout en travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le respect du projet d'établissement.

Enfin, votre patience, votre sens de l'accueil et du service public seront pour vous des atouts.

▪ Conditions de recrutement

- Poste à pourvoir dès que possible,
- Pour les candidat(e)s qui ne disposeraient pas de l'agrément d'assistant(e) maternel(le), un accompagnement de la collectivité pourra intervenir.
- Garantie d'accueil au minimum de trois enfants.
- Contrat minimum de 121 heures par mois
- Possibilité de rattachement à la crèche des enfants déjà en garde.
- Rémunération horaire + indemnité entretien + frais de repas + régime indemnitaire
- 25 jours de congés annuels
- Intégration au sein d'une équipe de 11 personnes. Partage d'expériences, échanges et questionnement de groupe.
- Relais ponctuel auprès de vos collègues lors de congés, formation ou rendez-vous.
- Présence de la directrice pour la résolution d'éventuels problèmes.
- Matériel de puériculture fourni par la crèche.
- Fermeture de la crèche pendant les congés de fin d'années.
- Journée pédagogique de formation des assistants/es maternel(les) par an.

Merci d'adresser votre candidature : (lettre de motivation + C.V.) avant le 31 Octobre 2024 par courrier à Mairie de Val-de-Reuil - 70, rue Grande - BP 604 - 27106 - VAL-DE-REUIL CEDEX ou courriel à recrutement@valdereuil.fr.

Pour tout renseignement, contacter Madame Isabelle BOISSONNET, directrice remplaçante de la Crèche familiale à creche-familiale@valdereuil.fr.